

LANCEMENT DE LA QUATRIEME EDITION DU PROGRAMME EDD

En 2013/2014, le programme continuera d'être proposé à l'ensemble des écoles des communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes. Les thématiques pédagogiques restent inchangées ainsi que les animations en classe et sorties sur le terrain. Pour cette 4^{ème} édition, les enseignants pourront comme l'année dernière :

- soit faire l'intégralité du programme sur 1 année scolaire (c'est le cas depuis 2010/2011)
- soit répartir les 6 modules du programme sur l'ensemble du cycle III, ainsi en 3 ans les classes de CE2, CM1 et CM2 traitent la globalité du programme.

FINANCEMENT DE LA QUATRIEME EDITION DU PROGRAMME EDD

Ce projet s'élève à 158 312,08 € TTC pour la ville de Tarbes et des crédits sont sollicités à hauteur de 70,20 %. Le plan de financement prévisionnel pour la ville de Tarbes pourrait être le suivant :

| | |
|---|---------------------|
| MONTANT T.T.C. | 158 312,08 € |
| CONSEIL REGIONAL | 6 631,66 € |
| CONSEIL GENERAL | 13 000,00 € |
| AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE | 7 788,67 € |
| SYMAT | 10 000,00 € |
| SMTD65 | 20 000,00 € |
| PARTICIPATION DES COMMUNES | 7 150 € |
| EDF | 12 000,00 € |
| LA POSTE | 2 000,00 € |
| LYONNAISE DES EAUX – SUEZ ENVIRONNEMENT | 13 070,00 € |
| PARTICIPATION DES FAMILLES | 9 500 € |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT | 10 000,00 € |
| VILLE DE TARBES | 47 171,75 € |

Sur avis favorable de la Commission Finances – Développement Economique – Intercommunalité – Administration générale et Commande publique du 15 mars 2013, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la 4^{ème} édition du programme Education au Développement Durable,
- d'adopter le plan de financement proposé et de solliciter les différents financeurs,
- et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte nécessaire à cet effet.